**Clinique du Pont de Chaume**

Suite à l’assemblée générale du mardi 14 octobre 2014 réunissant pas loin d’une centaine de salariés, la décision de faire grève le mercredi 22 octobre 2014 de 14h30 à 15h30 pour soutenir les représentants de la CGT lors des prochaines NAO a été voté à l’unanimité. C’est pour cela que la CGT appelle tous les salariés à faire grève ce jour-là et à se réunir dans le hall du 4 ème nord b à 14h30 afin que la direction prenne réellement en compte nos revendications tant sur le plan des salaires, des conditions de travail et du social.

NOUS REVENDIQUONS :

* **-Alignement des taux horaires, calculés sur le salaire de base, inférieur au smic de 9,53 euros depuis le 01/01/2014 et revalorisation du point de 3 %**
* **-Évolution de l'ancienneté tous les ans pour toutes les filières soignantes et non soignantes et ce tout au long de leur carrière**
* **-Revalorisation de 0,76 % des œuvres sociales du CE pour une dotation à 1% du budget des ASC.**
* **-Suspension de toutes les réorganisations du travail en cours tant que les IRP et les équipes n'ont pas été consultées et que leur attentes soient réellement prises en compte**
* **-Création de postes supplémentaires dans les services où il y a une surcharge de travail et/ou des départs massifs de personnels, des aménagements de postes et des horaires en fonction de la pénibilité et de l'âge des salariés.**
* **-Restitution d’un jour de congé annuel pour tout le personnel et  octroi de jours supplémentaires en fonction de l’ancienneté 10 ans : +1 jour, 20 ans : +2 jours, 30 ans : +3 jours, soit 6 jours de congés supplémentaires au bout de 30 ans d'ancienneté.**
* **-Reconduction de l’enveloppe exceptionnelle de 81000€ pour le CE.**

**SEULE LA FORCE DES SALARIES UNIS ET SOLIDAIRES PERMET D’OBTENIR DES AVANCEES SOCIALES !**

